

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 26 avril 2017

À l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour rénover, agrandir et rehausser la maison unifamiliale, Avenue de Mai, 65.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Tout d'abord, nous tenons à signaler que le demandeur n'a pas fait de demande de dérogation en ce qui concerne le RRU titre 1 chapitre 4 article 16 concernant la collecte des eaux pluviales. En effet, le projet propose une citerne de 2m<sup>3</sup> pour une superficie en projection horizontale de 125,6m<sup>2</sup>, la citerne devrait donc être dimensionnée à un peu plus de 4m<sup>3</sup>.

Ensuite, nous aimerions obtenir des précisions quant au calcul de la surface perméable. La demande comporte une forte augmentation de cette dernière, notamment grâce à la création d'une toiture verte intensive (8,74m<sup>2</sup>) et la déminéralisation de la zone de recul. Néanmoins nous trouvons le gain de surface perméable (+ 120,28 m<sup>2</sup>) très important et nous aimerions obtenir plus d'informations sur les calculs effectués.

De plus, nous mettons en doute la possibilité pour les vélos de sortir du garage lorsqu'il est occupé par une voiture et nous aurions voulu que le projet prévoie autant d'emplacements vélo que de chambres (soit 6 au lieu de 4).

Finalement, nous trouvons que le projet ne s'intègre pas totalement avec le bâti existant, notamment à cause de sa toiture plate et nous voudrions que la Commission de Concertation obtienne des garanties quant aux teintes choisies pour la façade afin qu'elle s'intègre avec les constructions voisines.

En conclusion, au vu de l'ensemble de ces remarques, nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Coordinateur de Wolu-Inter-Quartiers.